



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106358

VALABLE JUSQU'AU 25/10/2025

ÉDITÉ LE

26/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2000

Forme juridique : STEF

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 431 973 403 00022

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 82 04151

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 143028746 P 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 143028746 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : ENTREPRISE FOURNEL

1120 CHEMIN DE BATALANE  
43190 TENCE

Téléphone : 04 71 65 47 96

Portable : 07 71 92 45 56

Fax :

Site Internet :

E-mail : francois.fournel43@gmail.com

Responsabilité légale :

FOURNEL ALAIN DIRECTEUR / FOURNEL FRANCOIS DIRECTEUR

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                       | 25/10/2022           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 15/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 15/11/2022         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.